



DÉBAT  
PUBLIC

MATIÈRES ET DÉCHETS  
RADIOACTIFS :  
PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR



**Paris VIII , Géographie des  
Transports et Mobilités, Licence 3**

**Fiche de restitution  
atelier analyse de controverses  
sociotechniques**

# FICHE DE RESTITUTION ATELIER ÉTUDIANT – DÉBAT PUBLIC PNGMDR 2027-2031

---

## Introduction

Toute Personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement (*extrait de l'article 7 de la Charte constitutionnelle de l'environnement*)

Le rôle de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est de faire respecter ce droit.

La CNDP est une autorité administrative indépendante, elle ne dépend ni des responsables de projets mis en débat, ni du Gouvernement.

Ses valeurs sont : la dépendance, la neutralité, la transparence, l'inclusion, l'argumentation et son égalité dans leur traitement. (Pour des renseignements complémentaires se reporter à la plaquette de présentation CNDP jointe)

Parce que les décisions, les orientations prises aujourd'hui impacteront votre futur et les générations à venir, il est évident et primordial pour l'équipe du débat d'inclure la jeunesse dans ce processus du débat public « Matières et Déchets radioactifs : plan 2027-2031 »

Ce débat public, prévu du 10 octobre 2025 au 10 février 2026, vise à préparer le 6<sup>e</sup> Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) 2027-2031. Ce débat a pour objectif de garantir un accès à l'information, de permettre à chacun de se forger une opinion et à contribuer aux choix à venir concernant la gestion des matières et déchets radioactifs. (Pour des renseignements complémentaires se reporter à la plaquette de présentation du débat jointe)

## Thématiques du débat à choisir

Sur la base des nombreuses actions identifiées dans le 5<sup>e</sup> PNGMDR et à l'issue de l'étude de contexte menée préalablement au débat, 9 thématiques se sont dégagées, considérées comme prioritaires par les membres de l'équipe du débat :

- Articulation entre PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) et PNGMDR : la gouvernance des décisions, le devenir des déchets liés au nouveau nucléaire (nouveaux EPR, SMR...)

- La catégorisation entre matière et déchets et leurs impacts
- Les coûts et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs
- Les enjeux de la phase industrielle pilote de Cigéo (Centre industriel de stockage géologique)
- La réversibilité et les alternatives à l'enfouissement profond.
- La gestion des déchets de très faible activité en augmentation en raison du démantèlement
- La gestion des déchets de faible activité à vie longue sans filière
- La gestion des déchets radioactifs médicaux
- Les impacts territoriaux de la gestion des matières et déchets radioactifs

La fiche de restitution qui vous est présentée ici, vise principalement à encadrer le compte-rendu d'un atelier pédagogique à destination des étudiantes et étudiants, en lien avec les objectifs du débat.

[Cette fiche doit être impérativement remplie et renvoyée avec les productions.](#)

Pour rappel :

L'atelier s'inscrit dans une démarche ayant des motivations et interactions avec le cursus universitaire.

L'atelier a été mené dans le respect des valeurs de la CNDP : compréhension des informations et données adaptées au public, communication effectuée en toute objectivité et neutralité par le corps enseignant. Les arguments ont été considérés sur le même plan.

<b>Nom de l'établissement</b>	Université Paris 8	
<b>Niveau / Section</b>	Géographie des Transports et Mobilités, Licence 3	
<b>Thématique(s) choisie(s) parmi les 9 ci-dessus</b>	Initialement : Coûts et finance Cigéo médical, TFA, Impacts territoriaux	In fine : Transport des matières et déchets radioactifs
<b>Date</b>	Du 05 au 10 janvier 2026 (5 demi-journée de travail + 1 demi-journée de restitution)	
<b>Durée</b>	À renseigner	
<b>Lieu</b>	À renseigner	
<b>Nombre de participant.e.s</b>	12	
<b>Nombre de groupes</b>	3	
<b>Présence de l'équipe du débat</b>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	

		<input type="checkbox"/> NON
--	--	------------------------------

## Restitution atelier : les groupes 1, 2 et 3 ont fait des restitutions écrites structurées

Cf. fiches de restitution de chacun des ateliers.

Proposition aux étudiant·es par le corps enseignant d'ajouter une question du type « rapport d'étonnement ».

## Restitution de l'atelier par le corps enseignant

<p><b>Dans quelle ambiance cet atelier s'est-il déroulé ?</b></p>	<p>L'atelier s'est déroulé dans une ambiance studieuse, les étudiant·es se sont bien prêtés au jeu et ont réalisé leur recherche avec sérieux, même si le temps nécessaire pour qu'ils se réapproprient le sujet de la controverse a été plus long que prévu. D'ailleurs, tous les groupes ont réorienté leur travail vers une autre controverse que celle identifiée en amont.</p> <p>L'ambiance de la journée d'intervention des acteurs et actrices du nucléaire a en revanche été assez négative. Ceux-ci ont participé en grand nombre, la plupart en visio, certain·es d'entre eux annonçant d'emblée qu'ils se connectaient « pour voir ». Deux intervenant·es d'Orano se sont présentées à l'Université sans avoir prévenu en amont (contrairement à la demande que j'avais formulée par mail), ce qui a désorganisé le début de la réunion. Les étudiant·es ont été dérouté·es voire bousculé·es par des interventions sans nuance, leur attribuant d'emblée un point de vue sur le sujet sans même s'être adressé à elles et eux, et les infantilisant (« vous pouvez prendre sans danger de l'uranium naturel dans votre main... mais il ne faut pas l'avaler hein ! »).</p> <p>Au cours de la semaine d'atelier, les étudiant·es se sont rendu compte que plusieurs des informations « non discutables » qui leur avaient été délivrées au cours de cette réunion étaient fausses, ce qui</p>
---	---

	<p>était déstabilisant venant d'acteurs publics ou para-publics et sur des sujets porteurs d'enjeux aussi lourds (cf. rapports d'étonnement des étudiant-es). Lors du bilan de fin d'atelier, iels ont témoigné ressentir un malaise sourd, résumé par l'un d'entre eux : « c'était comme jouer à un loup-garou géant ».</p>
<p><b>Est-ce que le temps d'assimilation des informations était suffisant ?</b></p>	<p>Oui</p>
<p><b>Le corpus de documents correspondait-il aux attentes est-il suffisant, facile d'accès, trop détaillé ou pas assez ?</b></p>	<p>Le corpus de documents a permis aux étudiant-es de disposer d'une première entrée dans la recherche documentaire. Le fait qu'iels disposent de cinq jours pour réaliser la recherche explique qu'iels aient eu du temps pour explorer le domaine en dehors</p>
<p><b>Y-at-il eu des demandes d'explications ?</b></p>	<p>J'ai accompagné les étudiant-es pour rechercher les informations qu'il leur manquait.</p>
<p><b>Le temps a-t-il été respecté ?</b></p>	<p>Oui</p>
<p><b>Avez-vous poursuivi les échanges ?</b></p>	<p>Non</p>

## Livrables attendus:

**La fiche de restitution atelier fournie est à remplir impérativement et à transmettre sous format numérique accompagnée éventuellement d'autres travaux produits, à l'équipe du débat par e-mail.**

En cas de prise d'images durant l'atelier, merci d'envoyer l'ensemble des fiches de droit à l'image dûment remplies également par e-mail.

## Annexe : corpus documentaire

Site du débat :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs>

- Présentation de la CNDP
- Présentation du débat

Corpus documentaires:

Coûts et financement :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-4>

Cigéo et la phase industrielle de pilote :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-3>

Réversibilité et travaux sur alternatives à l'enfouissement profond:

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-9>

TFA:

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-10>

Déchets radioactifs médicaux :

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-6>

Impacts territoriaux ( transports)

<https://www.debatpublic.fr/gestion-matieres-et-dechets-radioactifs/ressources-documentaires-8291#scrollNav-7>

# ATELIER ANALYSE CONTROVERSES SOCIOTECHNIQUES – Restitution sous forme écrite structurée

---

Géographie des Transports et Mobilités, L3 – Groupe 1

Janvier 2026

## **ANALYSE DE CONTROVERSE :**

### **Les transports d'uranium naturel** **face aux questions de sécurité et de transparence**

#### **Introduction**

La controverse quant au transport de l'uranium, et plus largement de l'énergie électronucléaire dans son cycle intégral, est un sujet qui fait l'objet de controverses brûlantes depuis son introduction sur le territoire français, en témoignent le double attentat nucléaire ayant secoué la France en 1975<sup>[1][2]</sup>, et l'attaque au lance-roquette du militant anti-nucléaire Chaïm Nissim sur une centrale nucléaire en construction en 1982.<sup>[3]</sup>

Néanmoins, pour des raisons de pertinence en adéquation avec le fait que notre contribution servira à alimenter le débat sur le nouveau Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR), nous avons fait le choix de nous fixer le seuil de l'année 2000, afin de discuter d'événements en corrélation avec des réglementations datant d'une échelle de temps acceptable.

Alors que nous réalisons nos recherches sur le transport des déchets radioactifs de haute activité, nous sommes tombés sur un article du journal *Reporterre*<sup>[4]</sup> qui nous a fait changer de cap. Évoquant l'indemnisation de la famille d'un ex-employé d'Areva décédé des suites d'un cancer dû à une irradiation 12 ans

plus tôt, la multinationale a reconnu sa responsabilité dans l'affaire alors que l'employé en question avait été exposé à de l'uranium naturel – qui nous avait pourtant été présenté comme inoffensif par deux employés d'Orano deux jours auparavant.

C'est donc autour de cette contradiction que nous avons décidé d'enquêter pour voir le débat autour du sujet.

La controverse, encore d'actualité, dispose de beaucoup moins de contenu que celle sur les déchets radioactifs. Nous avons néanmoins réussi à trouver quatre pics de tensions depuis l'année 2000 où les acteurs se sont affrontés dans l'arène publique.

### **Les acteurs**

- **Areva (devenue Orano):** Multinationale spécialisée dans la production d'énergie nucléaire, l'entreprise a été démantelée en 2016 à la suite d'une série de scandales – de corruption notamment. Elle a alors donné naissance à plusieurs filiales dont la plus grande – **Orano**, dont l'État français possède une majorité des parts.
- **L'ASN et l'IRSN (devenues ASNR – Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection) :** Organes indépendants de l'État s'assurant de la sécurité liée aux matières radioactives, elles fusionnent en 2025 pour donner naissance à l'ASNR.
- **L'État Français :** Dans notre controverse, il intervient par le biais d'un préfet.
- **Associations Militantes :**
  - **Sortir du Nucléaire :** Créé en 1995, il s'agit d'un réseau rassemblant une multitude d'Organisations et d'Associations ayant pour but de... c'est dans le nom
  - **Association Mounana :** Créée par Jacqueline Gaudet, fille du conducteur décédé évoqué un peu plus haut, elle a pour but de mettre en lumière la dangerosité de l'uranium dès son extraction.
- **Journal Reporterre :** Créé en 1988, le journal se revendique comme « un média indépendant dédié à l'écologie sous toutes ses formes ».

## **1 – 06 Octobre 2004 : Accident d'un camion** <sup>[5]</sup>

En 2004, Le Nouvel Obs relaye un incident dans le Loiret à propos d'un camion transportant 4500 kg d'uranium enrichi percuté par un autre camion.

La préfecture du Loiret annonce qu'aucun dommage sur les containers n'a été reporté et précise que « *L'uranium enrichi transporté est du combustible neuf, qui n'a pas encore été irradié. Il n'y a donc pas de risque pour la sécurité civile* ».

Le réseau *Sortir du Nucléaire* conteste cette version et indique qu'« *en cas d'accident causant la dégradation des éléments combustibles, et particulièrement en cas d'incendie, des poussières d'uranium seraient emportées par les vents, contaminant les alentours et mettant en danger les populations* ». Il appuie son plaidoyer en ajoutant « *l'inhalation d'une seule poussière d'uranium aboutit inévitablement à un cancer du poumon* ».

Côté Areva ou ASN, aucune prise de position trouvable.

### **2- 27 novembre 2012 : Le cas Aimé Gaudet** <sup>[4]</sup>

Le 27 novembre 2012, grande première : Areva (futur Orano) indemnise la famille d'un ex-conducteur de travaux dans une mine du groupe au Gabon, décédé 12 ans plus tôt d'un cancer dû à son exposition à la radioactivité.

L'Association Monana, créée par la fille du conducteur, est soulagée : au-delà du deuil, son plaidoyer visant à affirmer la dangerosité de l'uranium durant le début de son cycle est enfin reconnu.

Ce dossier sera parmi les 3 ayant droit de bénéficier à un dédommagement sur les 21 défendus par l'association, la Sécurité Sociale donnant gain de cause à Areva sur les 18 autres dossiers.

Du côté d'Areva, aucune réaction au résultat de ce procès très peu médiatisé. Idem du côté de l'État ou des organes de sûreté indépendants.

### **3- 15 septembre 2015 : Le réseau *Sortir du Nucléaire* lance l'alerte, le journal Reporterre prend le relais** <sup>[6]</sup>

Le 15 septembre 2015, le réseau *Sortir du Nucléaire* lance l'alarme après l'arrivée en France d'un convoi « *qui émet des radiations importantes, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de Becquerels par kilo* », citant la CIIRAD. Évoquant un minerai d'uranium allant de Hambourg à Narbonne « *transporté sur des cargos vétustes et dans des containers cabossés* », il plaide ensuite la banalité de ce convoi qu'il affirme être « *un transport parmi la centaine de convois d'uranium qui circulent chaque année en France, et ce dans des conditions douteuses* ».

Le journal *Reporterre* va ensuite prendre le relai en lançant une investigation auprès des différents acteurs au sujet de ce convoi supposément dangereux.

Interrogeant tout d'abord le siège d'Areva, le géant du nucléaire qui serait à la réception du convoi répondra « *ne rien savoir* » et ajoute une remarque mettant le doute sur la fiabilité de *Sortir du Nucléaire*. Même réponse du côté de l'ASN qui affirme ne pouvoir « *ni infirmer ni confirmer le déroulement de ce transport* ».

Pourtant en contactant l'IRSN, le reporter affirme que l'organisme « *ne semble pas surpris* » d'être contacté, comme s'il était au courant qu'un événement important était en cours.

Finalement, en contactant le site d'enrichissement Areva de Malvési, le reporter reçoit une confirmation indiquant qu' « *Il y a bien un convoi en route* », ne se prononçant toutefois pas sur sa supposée dangerosité.

Ce manque de transparence et ces contradictions vont être interprétés comme le signe d'un manque de réglementation par les militant.e.s anti-nucléaires et notamment le collectif Stop EPR : « *La réglementation sur le transport des déchets est relativement surveillée, mais en amont, c'est une véritable zone de non-droit. Les transports sont principalement soumis à un régime déclaratif* ». L'ASN répond alors que « *seuls les transports de substances radioactives présentant des enjeux significatifs de sûreté nucléaire et de radioprotection doivent être notifiés* », justifiant alors l'accusation de « manque de transparence » par le fait que le convoi n'est pas dangereux comme *Sortir du Nucléaire* l'affirme.

#### **4- 2019 à 2020 : l'ASNR annonce 4 surexpositions aux radiations** **Sortir du Nucléaire répond** <sup>[7] [8] [9]</sup>

Plusieurs signalements de l'ASN sur des expositions de transporteurs à des éléments radioactifs ont été relayés par *Sortir du Nucléaire* de 2019 à 2020.

Trois articles ont été publiés, un en 2019, et les deux autres en 2020. Ces articles prennent position sur les faits, évoquant que les 4 cas de surexpositions (2 travailleurs dans le Val-de-Marne, 1 dans l'Essonne et 1 dans la Somme). Ils mettent en avant que la dangerosité de ce type de transport pour les matières nucléaires est lié à l'insuffisance des formations, mais également au recours à la sous-traitance.

Ces salariés étaient employés dans diverses entreprises de logistique (ISOlife, Impact Logistic et une autre entreprise non nommée mais qui recevait des travailleurs en formation). Selon le réseau militant la totalité des groupes

s'occupant de matériaux radioactifs comme Orano et EDF, ont recours à la sous-traitance. Le groupe précise que la sous-traitance expose les travailleurs à des risques du fait du manque de formation mais surtout par des suivis médicaux insuffisants et dépendants du “*bon vouloir des entreprises*”.

## **Nos Étonnements**

Plusieurs faits nous ont particulièrement marqué à la suite des diverses recherches effectuées :

- Il y a un manque de transparence sur les normes de sécurité autour du transport d'uranium naturel ou enrichi. En effet, il est très difficile de trouver des informations fiables, mais aussi des informations facilement compréhensibles, on est rapidement noyé.e.s dans des explications complexes qui nous font sentir en tant que citoyen.ne que nous « ne serions pas à notre place » et que le débat est plutôt de l'ordre du cercle scientifique. Nous avons tenté de contacter directement Orano par téléphone, pensant que l'entreprise était tenue, légalement, à un devoir de transparence, mais nous avons fait face à une fin de non-recevoir, nos interlocuteur.ices invoquant en retour des règles de sécurité.
- Nous avons été étonnées d'apprendre que l'uranium, même lorsqu'il a été enrichi, ne nécessite légalement d'aucune escorte pour son transport malgré la dangerosité de la matière. <sup>[5]</sup>
- Orano, ainsi que les différents exploitants de l'électronucléaire sont très discrets dans le débat public - peu de communiqués, quasi aucune réponse à leurs détracteurs, ... Cela donne l'impression d'une volonté de s'effacer afin de se faire oublier.
- Nous avons été surpris de lire dans la presse les propos violents de hauts placés, et plus particulièrement de l'ex-directeur d'Areva, Frédéric de Agostini, dont les communications avec la sécurité lors d'une manifestation devant le siège ont fuité – « Je souhaite une photo de militant au sol, un chien sur lui ». Malgré ces propos, il occupe toujours l'un des plus hauts postes chez Orano. <sup>[10]</sup>
- Ce qui nous a également étonnés : le fait que l'ASN (désormais ASNR), se manifeste rapidement afin de rassurer les administrés à la place des entreprises responsable lors des accidents, ce qui donne le sentiment que l'institution protégera les intérêts de ces entreprises.

- Et enfin : que malgré un rapport de l'ASNR mis à jour en 2025<sup>[11]</sup> faisant part du danger que constitue l'uranium naturel en cas de contact avec l'eau - du fait qu'il se transforme en acide fluorhydrique, un puissant corrosif – ne soit jamais apparue dans la controverse.

## **REFERENCES**

- [1] *Attentat à l'explosif contre la centrale nucléaire des Monts d'Arrée*, **Le Monde**, 16 août 1975.  
[https://www.lemonde.fr/archives/article/1975/08/16/attentat-a-l-explosif-contre-la-centrale-nucleaire-des-monts-d-arree\\_2577538\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1975/08/16/attentat-a-l-explosif-contre-la-centrale-nucleaire-des-monts-d-arree_2577538_1819218.html)
- [2] *Le mystérieux attentat du 3 mai 1975*, **Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)**, 16 février 2020.  
<https://www.dna.fr/environnement/2020/02/16/le-mysterieux-attentat-du-3-mai-1975>
- [3] *L'auteur de l'attaque au lance-roquettes contre la centrale de Creys-Malville est mort*, **France 3 Régions**, 2017.  
<https://france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/auteur-attaque-au-lance-roquettes-contre-centrale-creys-malville-isere-est-mort-1232909.html>
- [4] *Areva indemnise une victime*, **Reporterre**.  
<https://reporterre.net/Areva-indemnise-une-victime>
- [5] *Accident d'un camion transportant de l'uranium*, **Le Nouvel Observateur**, 5 octobre 2004.  
[https://www.nouvelobs.com/societe/20041005\\_OBS8388/accident-d-un-camion-transportant-de-l-uranium.html](https://www.nouvelobs.com/societe/20041005_OBS8388/accident-d-un-camion-transportant-de-l-uranium.html)
- [6] *Pas de frontières pour le nucléaire : le parcours secret de l'uranium en Europe*, **Reporterre**.  
<https://reporterre.net/Pas-de-frontieres-pour-le-nucleaire-le-parcours-secret-de-l-uranium-en-Europe>
- [7] *France – Transports : un conducteur irradié par ses chargements*, **Sortir du nucléaire**.  
<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Transports-Un-conducteur-irradie-par-ses>
- [8] *France – Transports : un chauffeur en formation surexposé aux radiations*, **Sortir du nucléaire**.  
<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Transports-Un-chauffeur-en-formation-surexpose-aux-radiations>
- [9] *France – Transports : deux conducteurs irradiés par leurs chargements*, **Sortir du nucléaire**.  
<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Transports-Deux-conducteurs-irradies-par-leurs-chargeements>
- [10] *Un mail du directeur d'Areva met le feu au Tricastin*, **France Bleu**.  
<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-mail-du-directeur-d-areva-met-le-feu-au-tricastin-1379582136>
- [11] *Le transport de substances radioactives*, **Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR)**, chapitre 11.  
<https://reglementation-controle.asnr.fr/content/download/102251/file/Chapitre%2011%20-%20Le%20transport%20de%20substances%20radioactives.pdf>

## ANALYSE DE CONTROVERSE :

### L'usage du mode ferroviaire pour le transport des matières et déchets radioactifs

#### **1. Sur quel sujet porte précisément la controverse identifiée ?**

Nous avons décidé de réorienter le sujet de notre controverse, qui portait initialement sur la cartographie des flux de matières et déchets radioactifs, sur le transport de matière radioactive exploitable et de déchets radioactifs par le fret ferroviaire et l'exposition des cheminots et usagers (civils) à ces produits dangereux. La controverse qui nous intéresse est le positionnement des différents acteurs concernant l'exposition à cette radioactivité de la population et les cheminots.

#### **2. Qui sont les acteurs et quels sont leurs arguments ? Les positions et les arguments évoluent-ils au cours du temps ? (vous pouvez choisir de répondre à cette question par un texte ou à partir d'un document graphique de type schéma ou frise chronologique)**

Nous avons choisi de répondre à cette question par un texte, qui accompagne la cartographie disponible en suivant ce lien : [CARTOGRAPHIE](#). Quatre grands types d'acteurs ont été identifiés : les organismes publics et para-publics, les ONGs, les cheminots et les riverains.

#### **Organismes publics et entreprises privées**

[ARTICLE 1](#) Cet article du *Monde* est publié en décembre 2013, à la suite du déraillement d'un train de fret transportant des déchets nucléaires à la gare de Drancy, en Seine-Saint-Denis. Il s'inscrit dans un contexte de forte inquiétude locale, après un incident survenu en pleine zone urbaine dense.

Dans cet article, les organisations publiques, comme la SNCF et les autorités de sûreté, mettent en avant le fait qu'il n'y a eu aucune fuite radioactive et que les dispositifs de sécurité ont fonctionné. Elles insistent sur le caractère maîtrisé de l'incident et sur le faible niveau de danger pour la population. En parallèle, l'article montre que cette communication rassurante contraste avec le ressenti des riverains et des élus locaux, qui dénoncent le manque d'information. Areva adopte une communication rassurante, insistant sur l'absence de fuite radioactive, cependant une plainte est tout de même déposée par le maire de Drancy

[ARTICLE 2.](#) Ensuite l'article Reporterre traite des convois radioactifs en France. Il ne traite pas d'un événement précis, mais d'une pratique régulière : le passage et parfois l'arrêt de trains transportant des matières radioactives dans les centres-villes.

Dans ce contexte, les organisations publiques, comme la SNCF, mettent en avant la nécessité du secret pour des raisons de sécurité. Elles expliquent que communiquer sur les trajets ou les horaires pourrait présenter des risques. L'article montre cependant que cette justification est difficilement acceptée par les riverains et les élus, pour qui l'absence d'information renforce l'inquiétude plutôt que de la réduire. Orano justifie sa pratique par le respect du cadre réglementaire et par la nécessité de garantir la sécurité des transports, ce qui implique une communication limitée sur les trajets.

[ARTICLE 3](#) Cet article de Basta! est publié dans un contexte de mobilisation et d'inquiétude croissante chez certains cheminots impliqués dans le transport de matières radioactives. Il donne la parole à des conducteurs et à des représentants syndicaux.

Dans cet article, la SNCF et les autorités publiques mettent en avant le respect des normes réglementaires et expliquent que l'exposition des conducteurs reste faible, comparable à celle du grand public. Elles insistent sur le fait que les seuils légaux ne sont pas dépassés. En parallèle, l'article montre que les cheminots contestent cette vision, en soulignant l'absence de formation spécifique et de suivi médical. En réponse aux cheminots, Orano affirme que les expositions aux rayonnements restent très inférieures aux seuils réglementaires et que les procédures de sécurité sont adaptées.

[ARTICLE 4.](#) Ce dossier de l'ASNR a une vocation pédagogique. Il est publié dans un contexte où les autorités cherchent à expliquer et à encadrer les pratiques liées au transport des substances radioactives en France.

Dans ce document, l'ASNR met en avant l'existence d'un cadre réglementaire strict, fondé sur la radioprotection, des seuils d'exposition précis et des contrôles réguliers. L'objectif affiché est de rassurer sur la maîtrise des risques. Toutefois, l'ASNR reconnaît également, dans ses rapports, que la formation aux premiers secours et l'information des populations riveraines restent des points faibles du dispositif.

[ARTICLE 5](#). Ce compte rendu de l'Assemblée nationale fait suite à des questions posées par plusieurs députés de l'époque dont Christophe Priou (UMP) concernant le transport des matières nucléaires et la sécurité des populations.

Dans ce contexte, le gouvernement et les organisations publiques mettent en avant la rareté des incidents et le respect des normes de sûreté en vigueur. Ils insistent sur le caractère encadré et sécurisé de ces transports. Les députés, quant à eux, soulignent les limites de ce discours, notamment le manque d'information des élus locaux et des riverains.

2022 : un train chargé avec du nucléaire traverse la France en étant mal chargé en provenance de Dunkerque et en direction de Pierrelatte à mal été réparti et découvert une fois à l'arrivée. Orano a défini l'incident comme un simple non-respect des règles et l'ASN a qualifié cet incident de classe 1

## ONGs

[ARTICLE 1](#). Cet article prend plusieurs points de vue des ONGs sur l'ensemble des dangers liés à l'acheminement de déchets radioactifs dangereux.

La réglementation autorise le transport de matière dangereuse qui expose à environ 20000 fois la dose autorisée si on reste 1 heure à côté. Ces radiations se propagent d'ailleurs à plusieurs dizaines de mètres et donc exposent aux dangers des gens non concernés par le transport (civils) *“seulement 30 minutes de présence, un individu puisse recevoir la dose maximale annuelle admissible pour le public.”*

les ONGs dénoncent aussi le fait que les itinéraires ne sont pas assez diffusés (aux élus, civils) et que les cheminots sont exposés à un danger sans même le savoir : ils prennent l'exemple de l'Allemagne où ils n'ont pas le droit de s'approcher à moins de 7 mètres des bassines, alors qu'en France, aucune réglementation de ce type n'est prévue

Les ONGs critiquent aussi le fait que le lobby nucléaire minimise les dangers tout en assurant que des tests bien plus que suffisants sont réalisés. On le voit avec l'exemple suivant : *“Certains incendies, notamment dans un tunnel, peuvent durer des heures et la température atteindre 1 200°C.”* (qui correspond à la réglementation)

Les ONGs dénoncent aussi le fait que les convois nucléaires passent par des voies type RER sur certaines portions de manière récurrente.

Elles dénoncent aussi le fait est que les convois continuent d'utiliser des voies même en connaissant les dégradations de celle-ci.

[ARTICLE 2](#). Cet article évoque une action menée par Greenpeace envers un convoi nucléaire, destinée à dénoncer le fait que la France reçoive les déchets nucléaires d'autres

pays en plus des siens propres, alors qu'il n'existe toujours pas de solution satisfaisante pour les gérer.

**ARTICLE 3.** Dans cet article, l'ONG Sortir du Nucléaire dénonce le fait que l'entreprise Orano fait de la publicité mensongère et annonce porter plainte contre elle. En effet, alors qu'Orano dit recycler ses déchets, selon " un rapport du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire, seulement 1% du combustible usé est ré-utilisé"

*-“En cherchant à banaliser les déchets radioactifs, comme s'il s'agissait de n'importe quel déchet ménager, Orano cherche à faire oublier que les déchets radioactifs sont, non seulement, dangereux mais qu'ils représentent aussi une source de pollution grave et durable pour l'environnement. Alors que le récent débat public sur les matières et déchets radioactifs a mis en lumière une défiance importante des citoyens, les publicités mensongères d'Orano illustrent parfaitement la mauvaise foi de l'industrie”* explique Laura Monnier, juriste pour Greenpeace France.”

## **Les cheminots**

Les articles déjà vus précédemment donnent la parole aux cheminots<sup>1</sup> :

Syndicat Sud-Rail :

Les tests de sécurité ne sont pas suffisants, des endroits du parcours sont plus hauts que les tests de chutes (+9m), des incendies de >1000°C peuvent avoir lieu en tunnel alors que les colis sont conçus pour résister à 800°C pendant 30min.

Des trains stationnent dans des gares accueillant des voyageurs sans que ceux-ci n'en soient informés.

Les cheminots s'appuient et s'assoient sur les CASTOR sans avoir conscience des risques<sup>2</sup>.

Certains wagons et appareils de voies ferrées contaminés par des fuites.

Wagons de produits chimiques accrochés à ceux de matières radioactives

Cheminots sous couvert d'anonymat :

Les cheminots n'ont pas de dosimètre

---

<sup>1</sup>Notamment :

<https://basta.media/transport-de-matieres-radioactives-les-cheminots-du-nucleaire-s-inquietent>

<sup>2</sup> Bruno Chareyron, le responsable du laboratoire de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) indique que 30 minutes de contact avec un convoi CASTOR correspond à la dose annuelle de rayonnements ionisants maximale recommandées (1 millisievert) « Si on appliquait des normes de protection sanitaire, le transport de certaines matières serait impossible, car cela coûterait trop cher, assure l'ingénieur. Il faudrait des blindages en plomb, ce qui induirait des coûts extrêmement importants. »

Érosion de la culture de la sécurité : absorption du Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par le Comités social et économique. « *Les instances qui travaillaient sur le suivi des cheminots, des dosimètres, des incidents, ont disparu.* »

Contamination de l'environnement avec la pluie par exemple car les colis ne sont pas tout à fait étanche

La limite retenue ne serait pas la bonne. l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dit qu'il n'y a pas de problème car les personnes sont en deçà de 1mSv/an mais l'Acro (asso pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest —> labo indépendant et agréé) dit que cette limite est valable pour toutes les sources de rayonnement, hors il ne calcule que ceux des convoies. Si on ne contrôle qu'une source il ne faudra pas dépasser 0,3mSv/ans d'après la Commission Internationale de protection radiologique (ICPR) « *Un cheminot qui passe une dizaine d'heures par an à deux mètres de tels wagons dépasse cette valeur.* »

## Les riverains

### [Article 1](#)

Cet article traite de la répression de riverains qui manifestaient contre un convoi nucléaire. Les antinucléaires de la région se sont réunis pour manifester contre le passage de fret nucléaire mais ont été acculés par des tirs de lacrymogène.

Nous n'avons en fait pas de réels témoignages de riverains sur le sujet du nucléaire, qui sont les grands absents de cette controverse.

### **3. Quelle est la temporalité de cette controverse ? Pouvez-vous identifier un événement marquant le début de cette controverse ? Une fin ?**

Notre temporalité n'est pas fixée, mais on peut trouver des "pics" comme :

- en 2004 avec un tragique accident qui est un événement marquant et qui a pu montrer une forte résilience sur certains points du nucléaire,
- en 2013 avec un accident matériel
- en 2021 avec les plaintes des cheminots.

Il y a toujours des passages fréquents de train dans des lieux à risque. La controverse est en cours, et semble connaître des moments d'activité et d'autres où elle est en sommeil.

### **4. Sur ce thème (au-delà de la controverse), qu'avez-vous appris et qu'est-ce qui vous a étonné ou surpris collectivement ?**

Tout d'abord, ce qui nous a le plus étonnés est la manière dont les entreprises minimisent la gravité de leurs cargaison que ce soit vis à vis des transporteurs ou lors d'accidents. Ensuite, le manque de communication est un problème récurrent surtout dans ce type d'exercices. La proximité entre les instances publiques et les acteurs privés peut laisser penser que les acteurs privés seront sanctionnés uniquement en cas de forte médiatisation. Ceux-ci sont en quelque sorte protégés par l'État. En outre, la fréquence d'incidents est presque choquante pendant nos recherches nous avons dû faire un tri sur la sélection des articles qui parlaient des accidents, à l'inverse nous avons trouvé très peu d'articles qui laissaient les cheminots ou riverains s'exprimer.

Un des points les plus marquants de nos recherches est le moment où nous avons découvert que l'ONG "la voix du nucléaire" qui a dans ses valeurs la transparence et affirme que le secteur du nucléaire est lui-même transparent et sûr, a reçu des financements de Framatome (90 000 euros) et de Orano (10 000 euros) ainsi que de l'État Français. Le fait que seulement deux ONG contre le nucléaire soient ressorties pendant nos recherches montre qu'il y a peu d'acteurs qui agissent contre le nucléaire.

Le manque de données a été un frein pendant notre enquête. En effet pour réaliser une carte ou simplement trouver des témoignages il a fallu croiser les données entre les différents articles pour vraiment venir à bout de la controverse. Et enfin le fait que les civils (nous y compris) ne soient pas plus renseignés ou impliqués sur le nucléaire et dans un sens est étonnant.

## **5. Sur la question plus générale du transport de matières et déchets radioactifs, qu'avez-vous appris et qu'est-ce qui vous a étonné ou surpris collectivement ?**

La proximité entre les matières radioactives et le personnel non qualifié.

La centralité des certaines zones comme Drancy ou Lyon notamment visibles sur cette carte ([https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-geo-transport\\_1341982](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-geo-transport_1341982))

## **6. Avez-vous eu des difficultés à accéder à l'information relative au transport des matières et déchets nucléaires ? Si oui, sur quels points en particulier ?**

Oui sur un point en particulier, la partie de notre sujet initial qui correspondait à la cartographie des flux naturels liés au nucléaire. Nous n'avons pas trouvé de cartographie fiable de ces flux, les articles que l'on a pu trouver découlaient d'actions humaines comme l'enfouissement de déchets, etc. De manière plus générale, il n'y a pas de cartographie officielle des routes empruntées par le nucléaire, peut-être pour des raisons de sécurité. Les acteurs rencontrés lors de l'atelier ont répondu à la question de Mme

Tillous sur les risques que redoutent les transporteurs en ne diffusant pas l'information relative aux transports en indiquant que si des personnes s'emparaient de plutonium, elles pourraient en faire des armes. Mais cela n'explique pas pourquoi l'information n'est pas diffusée pour les autres types de matière transportées. On peut observer sur le site de Sortir du nucléaire qu'une plainte avait été déposée contre EDF pour non transparence concernant des cartographies.

Le manque de données concernant les itinéraires de transport, par train ou par camion, est très préoccupant. Il est possible que des gens décident de changer de lieu de vie s'ils étaient au courant de ce passage fréquent et de son exposition. Sans l'information, ils ne peuvent pas dire si oui ou non ils sont d'accord d'être exposés au risque.

Géographie des Transports et Mobilités, L3 – Groupe 3

Janvier 2026

## ANALYSE DE CONTROVERSE :

### Le choix modal du transport des déchets radioactifs en France

#### *1. Sur quel sujet porte précisément la controverse identifiée ?*

La controverse identifiée porte précisément sur le choix des modes de transports des déchets radioactifs en France

Problématique : En quoi le choix des modes de transports des déchets radioactifs pose-t-il question en France?

#### *2. Qui sont les acteurs et quels sont leurs arguments ? Les positions et les arguments évoluent-ils au cours du temps ?*

Tableau récapitulatif des acteurs, leur rôle et leur argument dans la controverse

Nom de l'acteur	Nature de l'acteur + date de création	Rôle	Argument dans la controverse	Évolution au cours du temps?
-----------------	---------------------------------------	------	------------------------------	------------------------------

<p>Andra (Agence Nationale pour la Gestion des déchets Radioactifs)</p>	<p>EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, de l'Industrie et de l'Environnement + créée en 1979 mais indépendante en 1991</p>	<p>Trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions sûres pour protéger les générations présentes et futures des risques que présentent les déchets radioactifs français, il s'occupe ainsi de la gestion des déchets radioactifs.</p>	<p>Considère que les deux modes (train et camion) sont sécuritaires aujourd'hui car s'occupent de la gestion de ces modes. Dit vouloir favoriser le mode de transport ferroviaire, bien qu'aujourd'hui le mode de transport majoritaire est celui par camion sur la route. Le transport par rail favoriserait un coût carbone moindre sans pour autant augmenter considérablement les coûts de transports. Met en lumière l'exemple d'Orano.</p>	<p>Envisager l'augmentation des flux de transport par rail les oblige à reconsidérer les classifications des colis, dans un article publié sur son site en 2024 (<a href="#">Des producteurs soucieux d'améliorer le transport de leurs déchets : l'exemple d'Orano</a>), En cours, c'est une orientation...</p>
<p>ASNR (Autorité de Sureté Nucléaire et de Radioprotection)</p>	<p>Institutionnel : autorité administrative indépendante française +1er janvier 2025 (entrée en fonction)</p>	<p>Fusion de l'ASN et de L'IRSN. Ses missions sont : -le contrôle -la réglementation -l'expertise -l'information et le dialogue -la gestion de situation d'urgence radiologique -la formation et le développement de la culture de la radioprotection.</p>	<p>Considère le mode de transport majoritairement utilisé jusqu'ici, soit le camion, comme sécuritaire car réglemente et contrôle les transports.</p>	<p>Actualise les autorisations pour sécuriser les modes de transports par route au maximum concernant certains type de déchets spéciaux (<a href="#">Mise en place d'un régime d'autorisation pour certaines opérations de transport de sources radioactives   ASNR</a>)</p>
<p>EDF (Électricité de France)</p>	<p>Entreprise publique +1946</p>	<p>Produire de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire. NB : Chaque entreprise produisant un déchet nucléaire en est responsable, mais peut faire appel à des acteurs externes pour le stockage et/ou le transport de ses déchets.</p>	<p>EDF utilise majoritairement le transport routier c'est-à-dire les camions pour ses déchets radioactifs. L'entreprise avance des arguments logistiques et techniques. Mais que pour les transports combinés : train puis camions pour terminer le trajet.</p>	
<p>Orano</p>	<p>Entreprise française détenue par l'État +2018 (après le démantèlement</p>	<p>Entreprise spécialisée dans le transport, le stockage, l'emballage et le</p>	<p>Orano utilise majoritairement la route pour ses déchets mais il y a eu une évolution et une volonté d'introduire d'autres modes.</p>	<p>Orano réduit son empreinte carbone en choisissant le transport ferroviaire des déchets nucléaire de types TFA</p>

	d'Areva)	retraitement des matières et déchets radioactifs, en France et à l'internationale.		Source: <a href="#">Des producteurs soucieux d'améliorer le transport de leurs déchets : l'exemple d'Orano</a>
Greenpeace	ONG (Organisation Non Gouvernementale Internationale) de protection de l'environnement +1971	Pour Greenpeace France, <u>le but est de protéger l'environnement, la biodiversité et promouvoir la paix.</u> Leur priorité concerne la lutte contre le changement climatique. Leurs missions sont : -enquêter, analyser -dialoguer et proposer des solutions -dénoncer, informer, mobiliser -Action en justice, confrontation non-violente et médiatisée	Greenpeace (GT) a réagi et dénoncé plusieurs incidents liés au transport ferroviaire et maritime. Exemples : - <b>Maritime</b> : +GP s'oppose au projet d'utiliser des navires pour transporter du plutonium du Royaume-Uni vers la France, arguant qu'il s'agit d'une opération opaque et dangereuse. <a href="#">Transport de plutonium : Greenpeace compte empêcher l'arrivée du navire en France - Greenpeace France</a>  + Réflexions sur le mode d'exportation maritime des déchets par-delà les frontières. <a href="#">French-nuclear-waste- -a-one-way-ticket-to-Siberia- -Briefing-Greenpeace-France-Embargo-12-10-2021.pdf</a>  - <b>Rail</b> exemple clair de la demande de transparence concernant la protection et la sécurité des déchets transportés par voie ferroviaire. <a href="#">Un convoi hautement radioactif entre en gare - Greenpeace France</a>	Les dénonciations sur le transport des déchets radioactifs par certains modes de transport sont toujours formulées par Greenpeace.
Association Bure Zone Libre	Créée en 2004 par des militants anti-nucléaires français et allemand, située à Bure (55).	parler des luttes antinucléaires, donner une information critique, offrir une base logistique à des actions anti-nucléaire ( <a href="#">Qu'est ce qui se passe à Bure ?</a> )	Contre le transport ferroviaire et routier trop proche de la population civile. Argument aussi différent concernant un transfert modal du camion vers le train. Exemple pour le projet Cigéo : le choix du transport en train demanderait des travaux d'aménagement sur le long terme d'une voie ferroviaire, ce qui impacterait de manière négative les habitants de la commune et riverains.	Prise de position concernant cet argument en 2020. Sources: <a href="#">Le transport des déchets nucléaires pour Cigéo</a> et pour compléter, par l'association Tchou-Tchou: <a href="#">MANUEL sur le transport des déchets nucléaires de Cigéo   La gare de Luméville</a>
Réseau sortir du nucléaire	Créé en 1997 à la suite de la fermeture du réacteur	Son objectif principal est de soutenir les luttes antinucléaires et de	Considère que les transports de tous types ne sont pas assez contrôlés et pose des questions de sécurité.	novembre 2023

	Superphénix.	promouvoir une politique énergétique alternative, favorisant les énergies renouvelables et l'abandon du nucléaire civil.	<a href="#">France : Orano Tricastin : Transports de déchets nucléaires sans contrôle</a>  Il prône une sortie du nucléaire civil grâce à une politique énergétique fondée sur les énergies renouvelables ou sur un recours provisoire à des technologies conventionnelles comme les centrales au gaz à travers des manifestations, de la publication de revue pour informer et sensibiliser...	
Députés de l'Union des Droites pour la République représentés par Alexandre Allegret-Pilot	-	-	Question écrite au Conseil politique sur la Gestion des matières et déchets radioactifs en France précisément sur « la politique de retraitement des combustibles nucléaires usés en vue du recyclage des matières ».	Décembre 2024
Conseil politique de nucléaire (CPN)	mis en place depuis 2022	définit les grandes orientations de la politique nucléaire nationale.	validation de la poursuite des investissements dans le programme « aval du futur » mené par Orano sur le site de la Hague et porte la position du gouvernement sur le nucléaire	<a href="#">Février - Mars 2025</a>

### 3. *Quelle est la temporalité de cette controverse ? Pouvez-vous identifier un événement marquant le début de cette controverse ? Une fin ?*

Concernant les dates de cette controverse, elles ne correspondent pas à une période particulière car il existe cette question depuis la création des centrales nucléaires en France et l'acheminement des déchets radioactifs. À savoir que ces déchets ne sont pas traités très différemment des matières dangereuses en général, selon la réglementation. Seules quelques mesures de sécurité supplémentaires sont ajoutées, telles que l'interdiction de passage sous un tunnel par le camion transporteur. Cette controverse est toujours en cours. Ce débat est d'autant plus actuel que le gouvernement français a annoncé le 10 juin 2025 la relance de ce secteur afin de produire une énergie « décarbonée » ainsi qu'assurer la souveraineté énergétique, selon le gouvernement.

#### **Évolution controverse au fil du temps : "transmutation" de la question**

L'argument de la décarbonation est largement mis en avant par Orano pour passer du camion au train, oubliant de préciser que le train est plus sécuritaire que le camion ce qui remettrait en question leur pratique actuelle, qui est déjà vivement critiquée sur ce point. Pourtant, lors de leur présentation en classe, la sécurité était le point central de leur discours, se voulant rassurant. L'argument de la décarbonation est aussi retrouvé dans la rhétorique utilisée par EDF. L'électricité serait plus "propre" car décarbonée, alors même que le nucléaire pose beaucoup d'autres enjeux écologiques bien au-delà des émissions de CO2. Si cet indicateur est utile dans certains cas, il ne suffit pas. *(Interprétation de notre part suite aux échanges avec les acteurs et nos recherches effectuées lors de cette semaine intensive).*

À propos du choix de modes de transport du nucléaire opérés par les acteurs industriels, plusieurs organisations de la société civile se mobilisent. Si certaines dénoncent les risques liés à la proximité des centres de stockage des déchets nucléaires avec les populations, comme à Bure ; d'autres s'opposent aux transports illégaux de déchets hors de France, à l'image de Greenpeace qui, en 2021, bloque le centre de stockage d'Orano dans la Drôme pour empêcher l'envoi d'uranium appauvri vers la Sibérie.



*Blocage par Greenpeace d'un convoi d'uranium usé de la France vers la Sibérie en novembre 2021 Source : Maïté Baldi / Greenpeace cité par TF1*

D'autres encore contestent le nucléaire dans son ensemble, tel le Réseau Sortir du Nucléaire, qui défend des technologies alternatives et les énergies renouvelables. Pendant ce temps, la classe politique se concentre davantage sur les mesures gouvernementales visant au bon fonctionnement du centre de stockage géologique, tandis que l'État s'intéresse à la gestion des matières et déchets radioactifs par le biais du Conseil de politique nucléaire.

**4. Sur ce thème (au-delà de la controverse), qu'avez-vous appris et qu'est-ce qui vous a étonné ou surpris collectivement ?**

Sur le thème, nous avons appris l'existence d'un cadre législatif notamment de la loi programme sur la gestion des matières et déchets radioactifs en France qui confère à l'ANDRA le recensement des déchets nucléaires sur le territoire français. On est surpris de l'évocation d'une rationalité axiologique pour justifier du choix du train (liée à des valeurs) notamment de son projet du choix de train pour le transport des déchets pour une faible émission de CO2 alors qu'il fonctionne sur une rationalité économique. De plus, on a été assez étonnés de constater que des acteurs pourtant réputés comme EDF ou Orano ont fait l'objet de nombreuses plaintes concernant un manque de transparence.

**5. Sur la question plus générale du transport de matières et déchets radioactifs, qu'avez-vous appris et qu'est-ce qui vous a étonné ou surpris collectivement ?**

Concernant le transport des déchets et matières radioactives, nous avons collectivement été étonné de savoir que des camions circulant sur les mêmes routes fréquentées par la population civile transportaient des matières aussi dangereuses, bien que les acteurs effectuant ce transport (tels qu'Orano) nous aient assuré une sécurité maximale et presque infaillible sur ce mode de transport. Nous pensions pour certains qu'ils s'effectuent surtout en train, d'autres n'avaient pas d'opinions préalables.

De plus, nous avons été étonnés concernant le volume important de déchets et matières radioactives transportées à travers tout le territoire français, en train ou par camion, ainsi que leur fréquence. Nous avons appris que les TFA étaient des déchets radioactifs de grande taille, et cela nous a aussi surpris de savoir que ces déchets peuvent ne pas être considérés comme tels dans d'autres pays.

Et puis nous avons été interpellés par les tensions existantes entre acteurs du même secteur tel qu'entre Orano et EDF, bien que les deux profitent de la même activité qu'est le transport de déchets radioactifs. De même, nous avons été étonnés du peu d'acteurs impliqués dans ces décisions et ce sujet, bien qu'il soit d'intérêt public.

**6. Sur le processus de gouvernance dans son ensemble, souhaitez-vous partager des éléments qui peuvent intéresser la CNDP ? (question facultative)**

Difficultés à poser des questions aux acteurs, aucune prise au sérieux de la part des intervenants à notre rencontre (Madame Tillous a dû répéter plusieurs de nos questions pour qu'elles soient entendues), manque d'informations globales permettant la construction d'un avis renseigné.

**7. Avez-vous eu des difficultés à accéder à l'information relative au transport des matières et déchets nucléaires ? Si oui, sur quels points en particulier ?**

Pour notre thème, qui considérait le choix modal du transport des déchets radioactifs, nous avons trouvé peu d'informations, il est rarement questionné en tant que tel. De manière plus générale, l'accès aux informations concernant le secteur du nucléaire semble difficile, certains tabous résident encore aujourd'hui encore. Les sources de

